



Municipalité de Baie-des-Sables

Bulletin municipal

Dans ce numéro

Séance du conseil janvier 2013	2
Bibliothèque, Drapeau du Québec	3
Cercle de Fermières, Club de ski de fond, Concert, Yoga	4
Document explicatif du budget 2013	5
Office municipal d'habitation	9
Informations diverses, Avis public	10 11
Calendrier des activités février 2013	12

Mot du maire

Bonjour chers citoyennes et citoyens,

C'est un grand plaisir de pouvoir vous parler à nouveau par le mot du maire et m'offrir le privilège de vous souhaiter une bonne année de santé, de paix et de rassemblement.

Le conseil municipal a adopté le budget de l'année financière 2013 au montant 1 112 085 \$, soit une hausse de 3 % comparativement au budget de l'exercice précédent. Le taux de la taxe foncière générale passe de 0,99 \$ à 1,00 \$ du 100 \$ d'évaluation.

Le tarif pour l'aqueduc et l'égout passe de 252 \$ à 237 \$ l'unité de base, alors que celui de la cueillette des matières résiduelles passe de 226 \$ à 190 \$ l'unité de base. La quote-part à la Municipalité régionale de comté (MRC) passe de 211 994 \$ en 2012 à 204 290 \$ en 2013, soit une baisse 3,6 %.

Concernant la situation relative à notre CLSC, moi et le directeur général de la Municipalité avons rencontré l'automne dernier la docteure Annie Lavoie, directrice des services professionnels et hospitaliers, et madame Nicole Morin, directrice générale du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Matane. Madame Morin nous informait de sa volonté de maintenir et conserver le point de service de Baie-des-Sables. La problématique est que la situation nationale, régionale et locale au niveau des infirmières est un constat de pénurie de main-d'œuvre. Au point de service de Baie-des-Sables, l'infirmière partage son temps entre les services de santé courant et le soutien à domicile. Des démarches sont en cours afin d'obtenir l'autorisation d'un deuxième poste d'infirmière praticienne spécialisée surtout que maintenant la *Résidence des Sables* demandera encore plus de service. Je vous remercie de l'intérêt, par la pétition, que vous avez apporté dans ce dossier.

Denis Santerre, maire

Municipalité de Baie-des-Sables

20, rue du Couvent

C.P. 39

Baie-des-Sables (Québec)

G0J 1C0

Tél. : 418 772-6218

Téléco. : 418 772-6455

Messagerie :

baiedessables@mrcdematane.qc.ca

Site Internet :

www.municipalite.baiedessables.ca

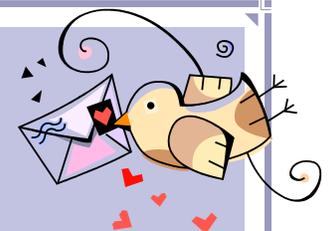
Heures d'ouverture

8 h 30 à 12 h

13 h à 16 h 30



Une belle Saint-Valentin à tous!



Séance du conseil janvier 2013

Lors de la séance ordinaire du 14 janvier 2013, votre conseil a résolu:

De modifier le calendrier des séances ordinaires afin de tenir compte de l'élection générale du 3 novembre 2013 et de la disponibilité des élus;

D'autoriser le paiement des dépenses incompressibles pour l'année 2013;

D'indexer de 0,8 % la rémunération du directeur général à compter du 1^{er} janvier 2013;

De majorer de 2 % l'échelle salariale en vigueur des employés municipaux au 1^{er} janvier 2013;

D'adhérer à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour l'année 2013 au montant de 756,79 \$ taxes incluses;

De payer la cotisation à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) pour l'année 2013 incluant l'assurance au directeur général au montant de 670,15 \$ taxes incluses;

D'autoriser l'inscription du directeur général et secrétaire-trésorier aux séances de perfectionnement suivantes : *Gestionnaire et exécutant, bien vivre la dualité des tâches, Négocier les contrats municipaux* et *L'accès aux documents des organismes publics, cours pratique*;

D'autoriser l'inscription du maire aux cours de formation suivants : *Rôle et responsabilité des élus - Module 2* et *Communication avec les médias et avec les citoyens*;

D'identifier l'amélioration du 5^e Rang Est comme priorité en matière de travaux routiers pour l'année 2013;

De demander au ministère des Transports du Québec (MTQ) d'effectuer une intervention dès cette année pour la réfection de la chaussée de la route 297, secteur Baie-des-Sables-Saint-Damase;

D'aviser la direction régionale du ministère des Transports du Québec (MTQ) de notre intérêt à recevoir en 2013 les résidus des travaux de planage sous leur responsabilité dans le secteur de Baie-des-Sables et des municipalités voisines.

D'adopter le règlement n° 2012-06 modifiant le règlement n° 2005-08 relatif aux branchements à l'égout et à l'aqueduc;

D'accepter la soumission du *Laboratoire BSL* au montant de 1 024 \$ plus les taxes pour l'analyse des eaux des puits de 8 résidences privées;

D'accepter l'offre de service professionnel n° PE-4348 d'*Inspec-Sol* au montant de 8 795 \$ plus les taxes pour la réalisation d'une caractérisation des sols et de l'eau souterraine - phase II sur la propriété commerciale située au 102, route 132 à Baie-des-Sables;

Avis de motion est donné du règlement n° 2008-05-2 modifiant le plan d'urbanisme n° 2008-05;

D'adopter à des fins de consultation publique le projet de règlement n° 2008-05-02 modifiant le plan d'urbanisme n° 2008-05;

Avis de motion est donné du règlement n° 2008-06-2 modifiant le règlement de zonage n° 2008-06;

D'adopter à des fins de consultation publique le premier projet de règlement n° 2008-06-2 modifiant le règlement de zonage n° 2008-06;

Avis de motion est donné du règlement n° 2008-09-1 modifiant le

règlement n° 2008-09 sur les conditions d'émission des permis de construction;

D'adopter à des fins de consultation publique le projet de règlement n° 2008-09-1 modifiant le règlement n° 2008-09 sur les conditions d'émission des permis de construction;

Avis de motion est donné du règlement n° 2008-11-2 modifiant le règlement n° 2008-11 concernant l'inspection des bâtiments ainsi que l'émission des différents permis et certificats;

Avis de motion est donné pour l'adoption lors d'une séance ultérieure du conseil du règlement n° 2012-07 sur les usages conditionnels;

D'adopter à des fins de consultation publique le premier projet de règlement n° 2012-07 sur les usages conditionnels tel que déposé;

De déléguer le pouvoir en vertu des articles 109,2 et 125 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme au directeur général afin de lui permettre de fixer la date, l'heure et le lieu des assemblées publique de consultation sur le différents projets de règlement d'urbanisme en cours d'adoption;

De mandater monsieur Nelson Banville, arpenteur-géomètre, pour la rédaction d'un plan et d'une description technique (ou désignation) faits conformément aux articles 3036 et 3037 du Code civil du Québec, ayant pour objet les lots ou parties de lots visés par la décision de la *Commission de protection du territoire agricole du Québec* (CPTAQ) au montant de 1 150 \$ plus les taxes;

Séance du conseil janvier 2013 (suite)

De renoncer aux aides financières consenties par les deux ministères concernés pour l'élaboration d'une politique familiale municipale et pour les aînés.

Principaux points à l'ordre du jour à la séance du conseil le 5 février 2013

- Autorisation pour le partage de renseignements entre les services d'urbanisme et de sécurité incendie;
- Appui à la demande de madame Sylvie Fournier auprès de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);
- Nomination d'un représentant municipal au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation (OMH);
- Demande de subventions salariales - Animateurs pour le terrain de jeux à l'été 2013.

Stationnement de nuit
interdit le long d'une voie publique



Le prochain bulletin vous parviendra le 28 février et la date de tombée des articles sera le 21 février 2013

Nouvelles de la bibliothèque

À l'aube de la nouvelle année, nous tenons à vous rappeler que la bibliothèque ouvre ses portes tous les jeudis de 16 h à 20 h (exceptionnellement, lorsqu'il y a réunion de travail du conseil municipal, une fois par mois, nous fermons à 18 h) et qu'il y a toujours, pour vous, une exposition de livres rassemblés sous un thème particulier. D'ailleurs, ce mois-ci, nous mettrons en vedette nos livres de cuisine.

De plus, comme nous faisons partie du *Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Bas-Saint-Laurent (CRSBP)*, nous échangeons régulièrement des livres avec le réseau régional. Ainsi, une centaine de volumes ont fait leur apparition le 22 janvier dernier. Et, toujours grâce à cette affiliation, il est possible de faire la demande des livres que vous désirez et qui ne font pas partie de notre collection locale.

Nous espérons donc vous voir en grand nombre cette année et tenons à vous offrir nos meilleurs vœux pour l'année 2013 : « *Des lectures fabuleuses et une touche de magie qui illuminera chacune de vos journées, les rendant remplies de bonheur et de sérénité* ».

Coup de cœur du mois de janvier

Cœur d'encre - Roman allemand pour la jeunesse de Cornélia Funke

« *Il y a des mots que l'on déguste. D'autres que l'on dévore. Et quelques-uns, rares, que l'on mâche et que l'on digère lentement.* »

Liliane Ferland, responsable



65^e anniversaire du drapeau du Québec

Le 21 janvier 1948, le premier ministre Duplessis déclarait : « *Le fleurdelisé flottera aujourd'hui à trois heures de l'après-midi sur la tour centrale du Parlement, il remplacera l'Union Jack* ».

Depuis, le gouvernement du Québec a décrété que, sur tous les édifices relevant de son autorité : ministères, sociétés, écoles ainsi que sur les hôtels de ville, le drapeau du Québec doit occuper la place d'honneur. Le décret stipule également que le fleurdelisé doit être en bon état et avoir le format international courant, soit une largeur et une longueur qui sont dans une proportion de deux sur trois.

Il est de la responsabilité des administrateurs publics de demeurer vigilants à cet égard et d'utiliser des drapeaux de format réglementaire.

Petit coin de réflexion

« *Le bonheur est juste à ta portée, il n'est pas besoin d'aller le chercher dans le jardin du voisin* »

Douglas William Jerrold

Cercle de Fermières

En premier lieu, on souhaite à toutes et à tous une année remplie de joie, d'harmonie, de bonheur et de prospérité.

Il y aura un brunch de la Saint-Valentin **le 17 février prochain** à compter de 11 h 30 au centre communautaire au coût de 10 \$ /adulte, 5 \$/ 5 à 12 ans et gratuit pour les petits.

Des démonstrations de broderie au ruban et de broderie noire auront lieu après les réunions. Venez faire bouger vos doigts, faire des jeux de couleur tout en ayant du plaisir.

Il est temps d'apporter vos sous noirs au local du cercle de Fermières. Vous devez savoir qu'on les amasse pour l'ACWW projet d'aide aux femmes dans le monde. Nous avons déjà participé à ce que les femmes aient des machines à coudre à pédale.

À noter, des billets seront en vente pour un prochain tirage lors du brunch du 17 février.

La prochaine réunion aura lieu le **18 février à 19 h**.

Sylvie Raymond, conseillère



Concert de la chorale du Conservatoire de Rimouski

La chorale du Conservatoire de Rimouski sous la direction de Josée Fortin présente un concert le dimanche **17 février 2013 à 14 h 30** à l'Église Sainte-Agnès de Rimouski au 327, rue St-Germain Est.

Au programme, « *Les chansons des Roses* » de Morten Lauridsen sur des textes écrits en français de l'auteur allemand Rainer Maria Rilke. L'autre œuvre au programme « *La Messe des Caraïbes* » de Glenn McClure se veut une célébration de la culture latine de l'Amérique et de l'héritage spirituel laissé par Saint-François d'Assise.

Ces œuvres pleines de vie sauront réchauffer les cœurs en cet hiver de février. Les billets sont au coût de 15 \$ adulte et 5 \$ étudiant et les profits sont versés à la Fondation du Conservatoire.

Pour information et billets, prière de s'adresser à Zoé G. Ste-Marie au 418 772-1361.



Club de ski de fond

Bonjour tout le monde,

La saison de ski est commencée depuis la fin décembre. Elle n'a pas duré longtemps, car la pluie est venue abîmer les sentiers.

Au moment d'écrire ces lignes, il neige, donc, nous allons ouvrir les sentiers. Pour connaître les conditions et les activités à venir, vous pouvez me contacter sur mon répondeur au 418 772-6429.

Notre prochaine activité est le brunch que se tient à l'automne habituellement et qui a été déplacé **le 3 février prochain**. On vous attend en grand nombre à compter de 11 h 30 au centre communautaire. Voici les coûts :

Adulte : 10 \$, enfant de 6 à 12 ans : 4 \$, enfant moins de 5 ans : gratuit.

On vous attend en grand nombre,

Louise Bélanger, présidente



Cours de yoga

Zen studio de yoga Matane compte élargir des services aux différentes Municipalités environnantes et aux résidences de personnes âgées.

Les cours de yoga pour le bel-âge s'adressent aux hommes et femmes de 55 ans et plus de tous les niveaux de conditionnement physique.

Yoga pour le bel-âge propose une pratique conviviale, accessible et compréhensible. Les poses modifiées et les méthodes réduisent le risque de blessures et augmentent la forme physique.

Personne à contacter :

Michèle-Andrée Bryant

Zen studio de yoga Matane

Téléphone : 418 566-9396

Courriel : zenyogamatane@gmail.com

Facebook : Zen studio de yoga matane



L'Office municipal d'habitation (OMH) vous informe

Après quatre ans de travail, la *Résidence des Sables* a accueilli ses premiers résidents au cours du mois de décembre. D'autres résidents ont aménagé en janvier et quelques autres sont attendus au cours des prochains mois.

Quelques appartements sont encore disponibles. Les personnes intéressées devront se manifester rapidement si elles veulent bénéficier du confort et des nombreux services offerts à la *Résidence des Sables*.

Nous profitons de l'occasion pour vous annoncer, que **le dimanche 3 mars prochain**, nous tiendrons une **« Journée portes ouvertes » de 12 h à 17 h**. A cette occasion, vous pourrez effectuer une visite complète de la Résidence en plus d'obtenir tous les renseignements concernant les conditions de location. De plus, vous pourrez admirer la collection de photographies de monsieur Michel Hébert.

Villa Notre-Dame et Résidence des Sables Appartements à louer Avis public de sélection

L'Office municipal d'habitation (OMH) de Baie-des-Sables avise les personnes admissibles, résidentes au Québec, intéressées à résider dans un logement à loyer modique ou à la *Résidence des Sables* que des logements sont disponibles à la *Villa Notre-Dame* située au 100, rue de l'Église ainsi qu'à la *Résidence des Sables* située au 90, rue de l'Église à Baie-des-Sables.

Pour présenter votre demande, veuillez contacter madame Diane Beaulieu, directrice
au 418 772-6030 poste 1100

Offre d'emploi Résidence des Sables Chef cuisinier

Sous l'autorité de la directrice de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Baie-des-Sables, le chef cuisinier sera responsable du choix et de l'élaboration des menus et de la coordination de la cuisine. Le poste est à 34 heures/semaine. Le traitement est de 15 \$/heure et l'entrée en fonction est dès que possible.

Qualifications et compétences :

Formation professionnelle appropriée jumelée à une expérience de travail auprès des personnes âgées. Personne empathique et chaleureuse.

Régis Dionne, président

Invitation

Le **3 février** : Brunch annuel du Club de ski de fond

Le **17 février** : Brunch de la Saint-Valentin du cercle de Fermières



Le recyclage en 5 minutes Que devient-il?

Même si de plus en plus de gens soucieux de préserver notre environnement recyclent ce qu'ils peuvent, seulement 47 % de déchets qui pourraient être réutilisés sont recyclés. Et pourtant, le nombre de produits neufs et de qualité qui peuvent être fabriqués à partir de déchets recyclés est considérable, même si cela ne nous passe pas par l'esprit au moment de mettre notre bac vert au chemin.

Ce qu'on peut faire avec :

Un journal :	litière pour chat boîte pour les œufs boîte de céréales papier journal
Une bouteille de vin :	isolants de fibre de verre d'autres bouteilles agrégat pour la fabrique de céramique, d'asphalte ou de béton
Une boîte de conserve :	pièces de moteur et d'auto outils boîtes de conserve structures de ponts
Une boîte de carton :	revêtement de toiture insonorisant carton composantes de stylo
Une bouteille de plastique :	vêtements de polar meubles de jardin jouets bottes de pluie bouteille de plastique coque de bateau baignoire
Pneus :	boîte à fleurs semelles de chaussures asphalte, brique

Source : Recyc-Québec

Inscription au programme RénoVillage

La MRC de Matane informe les personnes intéressées à soumettre une demande d'aide financière dans le cadre du programme *RénoVillage* que des fonds sont toujours disponibles pour l'exercice financier se terminant **le 31 mars 2013**. Les formulaires d'inscription sont disponibles en version papier auprès de votre municipalité et en version électronique sur le babillard du site Internet de la MRC (www.mrcdematane.qc.ca).

Le programme *RénoVillage* s'applique à l'ensemble des municipalités rurales. Les personnes admissibles sont les propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste qui souhaitent corriger des déficiences majeures à leur résidence. La valeur uniformisée des résidences admissibles est fixée à 90 000 \$.

Afin d'obtenir des informations additionnelles sur le programme *RénoVillage* ou sur les autres programmes d'aide existant, les personnes intéressées peuvent contacter directement leur municipalité ou la MRC de Matane.

Conseil développement durable Février

Pendant la saison froide, ouvrez les rideaux (ou stores) de votre maison durant la journée afin que les rayons du soleil puissent réchauffer l'intérieur. À l'inverse le soir, fermez les rideaux. Ainsi, vous réduirez la perte de chaleur.

Tournoi de hockey à Baie-des-Sables

Le samedi **16 février 2013**, 100 \$ par équipe. Pour information : bureau municipal au 418 772-6218 ou Jean Carrier au 418 772-6337. Si mauvais temps, l'activité est remise au lendemain.

Des personnes qui se démarquent

Félicitation madame Gabrielle Trigaux qui a reçu une bourse de 1 000 \$ de la Fondation Desjardins, dans le cadre du programme *Expertises et Savoirs!*

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LES PROJETS DE RÈGLEMENT
NUMÉRO **2008-05-2, 2008-06-2, 2008-09-1 et 2012-07**

Aux personnes intéressées par ces projets de règlement,

AVIS PUBLIC est par la présente, donnée par le soussigné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le **14 janvier 2013**, le conseil municipal a adopté les projets de règlement suivants : « *Projet de Règlement numéro 2008-05-2, modifiant le plan d'urbanisme numéro 2008-05* », « *Projet de Règlement numéro 2008-06-2, modifiant le règlement de zonage numéro 2008-06* », « *Projet de Règlement numéro 2008-09-1, modifiant le règlement sur les conditions d'émission des permis de construction numéro 2008-09* » et « *Projet de Règlement numéro 2012-07 sur les usages conditionnels* ».

Ces projets de règlement ont pour but de rendre conforme lesdits règlements aux modifications apportées au schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Matane, par les règlements 198-7-2010 et 198-9-2011 qui sont respectivement entrés en vigueur le 18 octobre 2010 et le 27 janvier 2012.

En résumé, le projet de plan d'urbanisme numéro **2008-05-2** :

- * effectue une mise à jour du portrait agricole et met en scène les préoccupations et les enjeux de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Il propose comme grandes orientations d'établir des conditions favorables au développement des activités agricoles et de favoriser l'implantation d'activités économiques en appui et au maintien du tissu social ;
- * établit les conditions d'implantation de résidences et autres activités non agricoles en zone agricole en considération de la décision 363649 de la *Commission de protection du territoire agricole*, rendue en application de l'article 59 de la Loi ;
- * reconnaît l'exclusivité des lieux d'enfouissement de la Ville de Matane et du processus environnemental dans des matières relevant du gouvernement ;
- * assure la protection des sources d'approvisionnement en eau potable et une desserte efficace de son réseau d'aqueduc ;
- * encadre certains éléments d'intérêt en vue de leur protection.

Le projet de règlement de zonage numéro **2008-06-2** contient des dispositions assujetties à une approbation référendaire et concernent :

- * certains ajouts et modifications à l'exercice des usages complémentaires à l'usage résidentiel : concerne toutes les zones ;
- * l'ajout des usages « *Belvédère* », « *Site d'observation* » et « *Halte, relais routier* » à la sous-classe d'usage « *Parc commémoratifs et ornemental* » : concerne toutes les zones ;
- * les activités industrielles lourdes de première transformation qui sont complémentaires à une exploitation minière : concerne les zones 5-Aaf, 6-Aaf, 7-Aaf, 8-Aaf, 9-Aaf, 29-Aaf et 41-Aaf et les zones qui leurs sont contigües ;

Le projet de règlement sur les usages conditionnels numéro **2012-07** est assujetti à une approbation référendaire.

Toutes autres dispositions comprises dans les projets de règlement numéro **2008-06-02** et **2008-09-1** ne sont pas soumises à une approbation référendaire considérant qu'elles tiennent lieu de concordance au schéma d'aménagement et de développement.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 18 février 2013 à 18 h 30, au 20, rue du Couvent à Baie-des-Sables. Au cours de cette assemblée publique, le maire ou son représentant expliquera les projets de règlement et les conséquences de leur entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

L'illustration de zones dont il en est fait mention plus haut ainsi que les projets de règlement numéro **2008-05-2, 2008-06-2, 2008-09-1 et 2012-07**, peuvent être consultés au bureau municipal situé au 20, rue du Couvent à Baie-des-Sables aux heures d'ouverture.

Donné à Baie-des-Sables ce 31 janvier 2013.

Adam Coulombe, g.m.a.



février 2013

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
3 Brunch annuel du Club de ski de fond au centre communautaire à 11 h 30 	4 Séance du conseil à 20 h	5	6	7 La Saint-Valentin	8 Date limite Pacte rural	9 Date limite pour les exploitants de carrière et de sablière
10	11 	12 Mardi gras	13	14 La Saint-Valentin	15 Date limite Pacte rural	16 Tournoi de hockey
17 Brunch de la Saint-Valentin au centre communautaire à 11 h 30 	18 Ass. publique de consultation à 18 h 30	19	20	21 Date limite pour les articles du bulletin	22	23
24	25 	26	27	28 		



Matières résiduelles



Matières recyclables



Bibliothèque de 16 h à 20 h



Zumba de 19 h 30 à 20 h 30



Hockey 10 à 14 ans de 18 h 30 à 19 h 30

Voir les messages à l'intérieur pour plus de détails concernant ces activités